

# Liste matériel pour le CE2

## rentrée 2022

- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 1 stylo rouge
- 5 stylos bleus
- 3 stylos verts
- 3 crayons à papier HB
- 2 gommes
- **Pas besoin** de correcteur liquide ou de « souris »
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 2 règles plates **rigides** de 30 cm graduées de gauche à droite (pas de règle en fer, ni en plastique souple ; une sera pour la réserve)
- 1 paire de ciseaux scolaires (à bouts ronds)
- 2 trousse (**l'une** pour les feutres et les couleurs, **l'autre** pour le reste)
- 2 pochettes de 12 feutres (dont une pour la réserve)
- 2 pochettes de 12 crayons de couleur (dont une pour la réserve)
- 1 cahier de texte ou 1 agenda petit format
- 1 chemise en carton avec 3 rabats et élastiques
- 1 ardoise + 6 feutres pour ardoise + 1 chiffon ou effaceur ardoise
- 3 gros bâtons de colle ou 6 petits bâtons de colle
- 1 grande chemise ou 1 grand tee-shirt pour protéger les vêtements de la peinture
- 1 porte-documents de 40 pochettes soit 80 vues (uniquement pour les élèves non scolarisés à l'école de Preignac)
- 1 gourde ou un verre avec le prénom inscrit dessus
- L'attestation d'assurance scolaire couvrant la responsabilité civile **et** l'individuelle corporelle  
*Ces deux parties doivent clairement apparaître sur l'attestation !*



### Mise en place d'une « réserve » personnelle dans la classe

Le matériel demandé en supplément sur cette liste (par exemple : 4 stylos bleus sur les 5 demandés) sera stocké dans la classe dans une poche « réserve » au nom de l'enfant. Cette réserve lui permettra de renouveler immédiatement ses outils scolaires durant l'année si ceux-ci viennent à lui manquer. Le matériel non utilisé sera restitué à l'enfant à la fin de l'année scolaire.

Merci d'enlever les emballages et de marquer tout le matériel au nom de l'enfant (même le contenu des 2 trousse : les stylos, les crayons et les feutres), ceci pour éviter à votre enfant de perdre ses affaires.

Rendez-vous à la rentrée avec tout votre matériel.  
Bonnes vacances et bienvenue à votre enfant au CE2 !